

No. 282.

2me Session, 5e Parlement, 19 Victoria, 1856.

BILL.

Acte pour amender l'acte pour faciliter l'accomplissement des fonctions de juge de paix, hors les sessions, en ce qui concerne les personnes accusées d'offenses criminelles.

Reçu et lu, la première fois, vendredi, 13 juin 1856.

Seconde lecture, lundi, 16 juin 1856.

L'HON. M. DRUMMOND.

TORONTO :

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, YONGE STREET.